



## **PROTOCOLE SANITAIRE DU CENTRE DE LOISIRS DE CHABLIS**

### **Rappels :**

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au centre de loisirs en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant.

Toutes les familles doivent signaler pour eux ou leurs proches des symptômes et/ou des risques de contamination. Dans ce cas, l'accès à nos établissements sera refusé pendant 14 jours.

**Toujours dans la limite de 2 groupes de 10 enfants maximum, les enfants pourront être accueillis de 7h30 à 18h30 et selon les critères de priorisation applicables dans l'ordre suivant :**

- 1. Enfants scolarisés en élémentaire et issus de familles monoparentales en activité**
- 2. Enfants scolarisés en élémentaire et issus de familles dont les deux parents sont en activité**
- 3. Enfants scolarisés en grande section et issus de fratries dont au moins un enfant d'élémentaire serait déjà accueilli au centre de loisirs**
- 4. Enfants scolarisés en moyenne section et issus de fratries dont au moins un enfant d'élémentaire serait déjà accueilli au centre de loisirs**

**Les enfants scolarisés en maternelle, mais non issus de fratrie, pourront être accueillis selon les places vacantes et dans la limite de 10 enfants par groupe maximum.**

**Le Centre de Loisirs de Chablis est, dans le contexte actuel, toujours dans l'impossibilité d'accueillir les enfants de petite section de maternelle, même issus de fratrie.**

**Dans le cas d'effectifs complets, le Centre de Loisirs se réserve le droit de refuser toutes nouvelles demandes.**

**Les enfants scolarisés au collège ne sont pas admis.**

**Les enfants devront être accompagnés d'un seul parent.**

**Les services de bus sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.**

**Les enfants se munissent de leurs trouses personnelles.**

**Les enfants n'auront pas la possibilité de faire la sieste.**

**Les doudous ne seront pas acceptés.**

# 1 Organisation de l'accueil et des départs

## a) Accueil du parent

- Le protocole sera affiché à l'entrée
- L'accueil du parent se fera dans le hall du bâtiment. Un animateur sera là pour accueillir chaque enfant
- Le parent s'engage à prendre la température de son enfant avant de venir à l'accueil de loisirs
- Respecter le marquage au sol et la distanciation de 2 m dans le hall
- Les familles devront respecter les gestes barrières : pas d'accolade, distanciation avec le professionnel, éternuement dans le coude
- Il est conseillé au parent de porter un masque
- Un agent référent accueillera les enfants équipé d'un masque. Les échanges seront brefs et toutes transmissions se feront par mail
- Se laver les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition, à l'entrée et à la sortie du centre
- Aucun sac (affaires, jouets etc.) ne sera accepté dans le centre
- En cas de toux ou fièvre, l'enfant ne pourra pas être accueilli

## b) Accueil des enfants

- Les groupes seront constitués en regroupant au maximum les enfants des mêmes écoles et du même âge
- Des marquages au sol et sens de circulation seront à respecter  
*Couleur du marquage au sol : Blanc*
- Lorsqu'un enfant arrive dans la structure, il se lave les mains et rejoint son groupe
- Les enfants seront accueillis par groupe de 10 maximum
- Afin d'éviter les croisements de groupes, un groupe sera accueilli à l'étage et l'autre dans la salle du bas
- Chaque groupe aura une couleur de référence :  
*Orange : groupe du bas*  
*Vert : groupe du haut*
- Lorsque qu'un groupe est en extérieur, l'autre groupe est à l'intérieur.
- Des points d'eau en nombre suffisant sont prévus pour le lavage des mains et du gel hydroalcoolique sera à disposition tout au long de la journée.

Les enfants devront **se laver les mains** :

- **Au minimum 5 fois par jour**
- **A son arrivée**
- **Lorsqu'il tousse**
- **Lorsqu'il éternue**
- **Lorsqu'il se mouche**
- **Avant et après être allé aux toilettes**
- **Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés**
- **Avant et après chaque activité**

### **Aller aux toilettes**

Les enfants se rendront aux toilettes un par un et se laveront les mains avant et après.

### **Les repas**

Trois animateurs seront présents avec chaque groupe de 10 enfants. Les animateurs seront garants des gestes barrières et aideront à la distribution des repas individuels.

Deux services sont prévus :

- 11h45-12h15 : 10 enfants
- Désinfection des tables et chaises utilisées
- 12h30-13h00 : 10 enfants

Les repas seront livrés très tôt le matin afin d'éviter tout contact entre le livreur et le personnel. Il sera demandé à l'agent de service de respecter scrupuleusement la méthode HACCP dans la distribution des repas qui seront livrés

- Un lavage des mains sera obligatoire avant et après le repas
- Le réfectoire sera aménagé en self-service et respectera scrupuleusement les règles de distanciation
- 2 enfants seront installés par table dans le sens de la longueur (table rectangulaire)
- Les enfants seront assis à leur table et se lèveront un par un pour se servir
- Un marquage au sol indiquera le sens de circulation
- Le personnel de service et un animateur référent veilleront à ce que chaque enfant prenne tout ce qui lui faut pour son repas et ne touche à rien d'autre
- Les pots d'eau ainsi que les paniers à pain devront être manipulés par un seul adulte référent.
- La vaisselle sera lavée sur un cycle court de 60°

### **Les activités**

- Les salles seront aménagées afin que chaque enfant ait son espace personnel en respectant la distanciation physique d'1 mètre
- Pour éviter tout contact et échange avec le petit matériel de la structure, il est demandé que l'enfant vienne avec sa trousse d'école

Les animateurs proposeront des activités manuelles (2 enfants par table rectangulaire), des débats, des jeux extérieurs (jeux de rondes, relais etc.). Les jeux de ballons autorisés seront uniquement aux pieds.

**Quelle que soit l'activité/jeux intérieurs ou extérieurs, tout sera organisé en fonction des gestes barrières et des règles de distanciations. Les professionnels limiteront les contacts avec les enfants.**

### **Toutes les animations, sorties, et accueils de stagiaires sont interdits**

- Les intervenants extérieurs seront autorisés sous certaines conditions.

### **c) Organisation des locaux**

- Les marquages au sol indiquant sens de circulation et distanciation sont à respecter

<b>Une pièce dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19 est matérialisée. On y trouve masques et point de lavage de mains</b>
--

### **Les salles d'activités**

- Les salles d'activités sont réaménagées
- Une table (rectangulaire) pour 2 enfants placée dans le sens de la longueur avec leur propre matériel
- Toutes les chaises inutiles seront enlevées

### **Matériel du centre**

Les jouets seront dans des caisses et devront être demandés à l'animateur.

Pour le matériel autorisé, des groupes de 2 enfants seront créés au sein du groupe de 10 enfants.

Ce qui sera à disposition des enfants :

- Les jeux en plastiques (ils seront désinfectés plusieurs fois par jour)
- Des feuilles (sur la table de chaque enfant)
- Certains jeux de société (plastique)

Afin d'éviter la propagation des microbes, le centre de loisirs devra proscrire différents types de matériels.

Ce qui ne sera pas à disposition des enfants :

- Les doudous
- Les tapis de sol
- Les fauteuils/ canapé
- Les jeux de cartes
- Les jeux en bois
- Les livres
- Les dînettes
- Installation extérieur avec points de contacts (toboggan, araignée, balançoire au parc de la liberté...)
- Les crayons, feutres, paires de ciseaux

## 2 Hygiène

### a) Entretien des locaux

#### Structure en fonctionnement

- Aérer **4 fois par jour** minimum au moins 10 mn
- Désinfecter les poignées de portes, interrupteurs, chasse d'eau, barres d'escaliers, vitres à hauteur de l'enfant, chaises nominatives et tables seront nettoyés **4 fois/jour** par l'animateur responsable de la désinfection dans son groupe.
- Une grille de suivi sera remplie à chaque nettoyage et dans chaque espace, soit **4 fois par jour minimum**
- Le bureau et la salle de pause seront être nettoyés **tous les jours** par le personnel de service
- Les torchons des toilettes seront remplacés par des feuilles essuie-tout à usage unique
- Les toilettes seront nettoyées au moins **2 fois/jour**.
- Les masques et blouses resteront dans la structure et seront **nettoyés sur place**
- Les modes d'emploi des masques et des produits utilisés seront affichés dans la structure
- Un bac spécifique pour les vêtements de travail sera à disposition dans les toilettes des petits (fermé aux public)
- Toutes les poubelles et tous les contenants de linge sale seront maintenus fermés
- Le transport du linge est assuré par l'agent de service, muni de sa tenue (sur blouse, masque), avec le chariot prévu à cet effet
- Le linge est immédiatement déposé dans la machine à laver
- Se laver les mains avant et après chaque manipulation de linge sale
- Les poignées et boutons des machines à laver seront désinfectées après chaque utilisation
- Evacuer les déchets régulièrement dans la journée
- Nettoyer les poubelles quotidiennement
- Nettoyer les poignées des poubelles une fois sorties sur la rue

**La désinfection des salles et des matériels utilisés par un mineur ou un encadrant présentant des risques d'infection devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.**

### **Protocole de nettoyage et produits utilisés**

Le personnel de service aura l'obligation de porter gants de ménage et masques. Il devra mettre ses affaires personnelles dans un autre lieu (vestiaire) que ses affaires de travail (buanderie).

Les animateurs devront déposer leurs affaires personnelles dans une salle dédiée (ancienne infirmerie groupe étage et régie petits pour le groupe du bas) et prendre les affaires de travail dans la buanderie.

L'équipe devra être attentive aux stocks de produits de nettoyage, de désinfection et d'hygiène

Lors du nettoyage, insister sur les points de contacts à l'aide d'un détergent usuel, rincer pour évacuer les salissures.

2<sup>ème</sup> étape, la désinfection.

A l'aide d'un désinfectant virucide et **conforme à la norme en 14476**, désinfecter les points de contacts manuel en suivant les instructions du fabricant.

En l'absence de désinfectant virucide **conforme à la norme en 14476**, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée. Il est nécessaire de vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de Javel avec la nature de la surface.

- Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de Javel
- L'attention sera portée à ne pas mélanger de l'eau de Javel avec des produits autres que de l'eau, ce qui provoquerait des vapeurs irritantes et toxiques pour les yeux, la peau et les muqueuses respiratoires.
- Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de Javel.

Pour le nettoyage et la désinfection du petit matériel, des lingettes virucides **conforme à la norme en 14476** seront à disposition des équipes d'animation.

### **b) Hygiène individuelle**

Toutes les personnes accueillant les enfants au centre de loisirs devront :

- Prendre connaissance des protocoles de gestes barrières
- Appliquer les gestes barrière
- Porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur de la structure
- Porter une sur blouse pour prodiguer des soins à un enfant ou pour le consoler s'il en a besoin
- Maintenir les distances d'au moins 1 m dans les salles et en dehors
- Le port des gants doit être évité sauf pour le personnel de service et les animateurs procédant à la désinfection de leur salle et matériel
- Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage,...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail ou prévoir des modalités de désinfection adaptées

- Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent (stylos compris)
- Échelonner les horaires de présence dans les parties communes pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause)
- Ne pas prendre son téléphone portable

### **3) Conduite à tenir en présence de cas**

#### **a) Cas chez les enfants**

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre

**Conduite à tenir :**

- Isolement immédiat de l'enfant avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale Respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrière
- Une information devra être faite à la DDCSPP et à l'ARS
- Une information devra être faite auprès de l'établissement scolaire
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

#### **b) Cas chez un encadrant ou personnel de service**

- Tous symptômes évocateurs chez une personne participant à l'accueil des enfants donne lieu à l'isolement et à un retour à son domicile
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des enfants au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire